



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV239-1 - Divisions parcellaires ce qu'il faut savoir

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

## Public

Agents immobiliers, directeurs d'agences, négociateurs, assistants.

## Objectifs pédagogiques

- Cerner la notion de division foncière et faire la différence avec les notions voisines.
- Connaitre le régime du lotissement.
- Distinguer les différences entre permis d'aménager et déclaration préalable.
- Être capable d'accompagner le client dans le cadre de la vente d'un bien soumis à lotissement.

## Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier

## Programme

### 1 - INTRODUCTION

- Pourquoi diviser un terrain ?
- Peut-on librement diviser sa propriété ?
- Quel a été l'impact de la loi ALUR ?
- Quels sont les interlocuteurs privilégiés dans le domaine de la division parcellaire

### 2 - QUELLE PROCEDURE CHOISIR POUR MENER A BIEN SON PROJET DE DIVISION FONCIERE ?

- La notion de division parcellaire
- Les étapes de la division foncière
- Les diverses autorisations d'urbanisme

### 3 - LES DIVISIONS DANS LE CADRE D'UN LOTISSEMENT

- La notion de lotissement
- La procédure du permis d'aménager et la vente d'un terrain soumis à cette procédure



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

- La procédure de la déclaration préalable et la vente d'un terrain soumis à cette procédure

## 4 - LES DIVISIONS HORS LOTISSEMENT

- Le permis de construire valant division
- La division primaire

### Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.plateformef.com](http://www.unplus.plateformef.com)

### Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur [www.unplus.fr](http://www.unplus.fr)

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [contact@unplus.fr](mailto:contact@unplus.fr)

### Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.

